

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

\* \* \* \*

Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce

\* \* \* \*

Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux

\* \* \* \*

DIRECTEUR-GÉRANT

M. BRIEUX, de l'Académie française

26, Rue Victor-Massé, Paris



ADMINISTRATION

26, Rue Victor-Massé, 26  
PARIS

## Liste des Donateurs du 1<sup>er</sup> au 30 juin 1918

MM. Moureaux, Porte et Cie, Maisons-500 »  
 Alfort .....  
 Subvention du Gouvernement français 2.994 »  
 M. Lavanchy Clarke, Marseille ..... 1.000 »  
 Mme J. Lepage, Beaucaire (Gard), 50 fr. —  
 Mme Kahn, Paris, 20 fr. — Comm<sup>1</sup> Sordes, Cherchell, Algérie 20 fr. — Mlle Rasquin, Curel (H.-M.), 10 fr. — La Société l'Etoile, Les Verrières, Neuves-Hâtel, 50 fr. — M. Emilio Fabra, 728 Victoria, Buenos-Aires, 25 fr. — MM. Aziz et Deschiseaux, Alexandria, 835 fr. 05. — M. Ch. Duquoz, Neuilly-s/-Seine, 20 fr. — Mme Cornud, Vallon (Ardèche), 50 fr. — Mme L. Astruc, Oran, 100 fr. — L.-B., B.-L., transmis par le *Petit Journal*, 20 fr. — M. V. Bresson, les Brosses-Charbonniers (Rhône), 50 fr. — M. Paul Parcollet, 155<sup>e</sup> R. I., Infirme du C.I.D., Sec. post. 206, 20 fr. — Mme Vve Fleury, Cherchell, Alger, 50 fr. — M. E. Guibaud, Fléac (Char.), 20 fr. — Place Pasteur, Champette (H.-S.), 2fr. 50. — Lieutenant L. Simion, Avallon (Yonne), 20 fr. — M. Laude, Le Havre, 200 fr. — M. Roy, Chagny, 5 fr. — M. Jacob, 100 fr. — Les élèves de l'école mixte de Lepauge-Rupt-sur-Moselle (Vosges), 20 fr. — M. Dodu, Tours, 25 fr. — Mlle Papin, Kharhoff, Russie, 125 fr. — M. et Mme H. Donou, Paris, 125 fr. — M. A. Dreyfus, Paris, 25 fr. — N. H. Trouche, Miliana, Algérie, 50 fr. — M. E. Labesse, Saint-Chamond (Loire), 100 fr. — M. Famelart, Viroflay, 50 fr. — M. P. Chatelain, Paris, 5 fr. — Mme A. Pavie, Le Mans, 50 fr. — MM. Coraze et Cie, Marseille, 500 fr. — M. Stempowski, Le Havre, 200 fr. — M. C. Lecomte, Dol, 20 fr. — Mme et M. Whitbeck, New-York, 25 fr. 75. — Mme Dolphy Kahn, Neuilly-sur-Seine, 100 fr. — Mlle Y. Picard, 20 fr. — M. le Chapelain, Paimpol, 20 fr. — Mlle P. Euzin, Domecie (Isère), 20 fr. — Mme H. Robin, La Taillée (Vendée), 30 fr. — M. le Dr Charrier, Thouars (D.-S.), 100 fr. — M. J. Siegfried Fils, Paris, 20 fr. — M. le Dr R. Coulomb, Paris, 20 fr. — M. P. Audibert, Marseille, 50 fr. — Mme E. Kohn, Aix-les-Bains, 100 fr. — M. L. Laroze, Paris, 20 fr. — M. Cardinal, Bressuire, 20 fr. — M. C. Demonet, Vichy, 50 fr. — M. Bussy, Montélimar, 20 fr. — M. Périsse, Jouet-s/-l'Aubois, 20 fr. — M. E. Solomiac, Paris, 20 fr. — Mme Lamaiziére, St-Etienne, 20 fr. — Centre de réeduc. profess. de Limoges, 20 fr. — Mme E. Hamel, Pau, 20 fr. — Comité des Dames Françaises de Montevideo, 500 fr. — Souscriptions recueillies par les fillettes de l'école laïque de Ste-Croix-du-Mont (Gironde), 130 fr. — M. Metifot, Montélimar, 20 fr. — M. Paul Girod, Paris, 300 fr. — M. F. Juven, Paris, 50 fr. — Mlle Gilbert, Claye-Souilly (S.-et-M.).

## Liste des Souscriptions transmises par les Annales (Juin 1918)

Mme Christophe, Andoucette (Drôme), 50 fr. — Institution Turgot, Limoges, 20 fr. — M. Causidou, 1, rue de Gueydon, Alger, 5 fr. — Mlle Gayer, Seyssel (Ain), 5 fr. — Mlle Prasse, Aurillac, 10 fr. — Mlle Stern, 9, rue de Besançon, Pontarlier, 1 fr. — Mlle « Made » Dupony, 31, rue Gambetta, Dax, 25 fr. — Mlle Lair, 1, rue Gueydon, Alger, 10 fr. — Mlle Chapuis, Saint-Etienne-en-Bresse, 5 fr. — M. et Mme André Mattei-Saigon, 209, rue Catinat, transmis par Mme Siredey, 200 fr. — C. T., institutrice de l'Aisne, Chacrix par Septmont (Aisne), 25 fr. — M. Buttelo, 48, faubourg St-Martin, Paris, 25 fr. — Mlle Daudillac, Moncontour (Vienne), 5 fr. — M. E. Bluzat, Nevers, 5 fr. — M. Perrot, Aubervilliers, 20 fr. — M. Clément Hac, Alexandria, 25 fr. — Mme Bernigaud, Moulins de Blanzy (S.-et-O.), 10 fr. — Pour les Aveugles de M. Brieux, une abonnée, 20 fr. — Mlle Noirot, Eaubonne, 5 fr. — Mme R. Bunsenstein, à Ibrahim-Ramleh, 50 fr. — M. Julio Trénard, Barcelone, transmis par M. Buchet, 50 fr. — Mme Guérin, Châteauneuf-en-Th., 50 fr. — Capitaine Campagne, commandant la place de St-Jean-Pied-de-Port, 20 fr. — M. Jean Julien, Paris, 5 fr. — M. G. Durochat, Lagnieu (Ain), 10 fr. — Mlle Galland, Neuilly-en-Thelle, 10 fr. — Lucie, Anna et Marie-Louise Gringeat, St Symphorien-de-Lay (Loire), 50 fr. — Mme Taffoureau, Pontchartrain,

30 fr. — Mme Touzet, Agen, 70 fr. — Mme E. Rougerie, Paris, 25 fr. — Mlle Alyie Cornet, Lezoux (P.-de-C.) 20 fr. — M. Le Couza, Marseille, 25 fr. — M. C. de Mongolfier, Charavines (Isère), 20 fr. — Anonyme, Pau, 20 fr. — M. G. Huré, Paris, 30 fr. — M. Dettelbach, Louvignyennes, 50 fr. — Mlle H. Gréard, aux Grands-Pierres (L.-et-C.), 10 fr. — Mme Jenny Bruder, Arches (Vosges), 50 fr. — Mme A. Gandelin, Savagna, 22 fr. — Don Anonyme, 20 fr. — M. L. Ducard, Collan (Yonne), 5 fr. — M. P. Barraud, St-Sulpice et Cameyrac, 20 fr. — Mme Labit, Les Douves, Dinau, 100 fr. — M. J. Kindberg, Paris, 20 fr. — Mme M. Ancey, Paris, 20 fr. — M. F. Frey, Déville-les-Rouen, 20 fr. — M. Camp, Marseille, 100 fr. — Collecte Faite par Mme Laveine, Nancy, 20 fr. — M. Muller, Marcilly-s/-Tille, 30 fr. — Mme Gerbedat, Nice, 100 fr. — M. Garzot, Nice, 20 fr. — M. F. Leroy, Epinal, 50 fr. — Ecole de Jeunes Filles, 33, rue de l'Amiral-Roussin, Paris, 30 fr. — Mme Le Brun, la Haye-du-Puits, (Manche), 20 fr. — M. de Laubarède, Pressignan (Dordogne), 20 fr. — Mme Lefebvre, St Etienne, 20 fr. — Ecole de Jeunes Filles, Groupe Voltaire, La Garennes-Colombes, 25 fr. — Mme Wood, Ceintrey (M.-et-M.), 20 fr. — Mlle Collette Pernot, Nogent-s/-Marne, 10 fr. — M. E. Soux, Cassonne, 10 fr. — Société de l'Est Industrielle, Nancy, 50 fr. — M. B. Beau, Montréal, 23 fr. 30 — Mme E. André, Val d'Ajol (Vosges), 20 fr. — M. P. André, Val d'Ajol (Vosges), 50 fr. — Mme et Miles Sick, Val d'Ajol (Vosges), 50 fr. — M. B. Chinon, Tunis, 30 fr. — Commandant Texier, Angoulême, 70 fr. — Mme J. Berthelin, Belleville-s/-Saône, 20 fr. — Mlle H. Mangou, Le Pellerin (L.-I.), 20 fr. — M. Besançon, Port-d'Envaire (Ch. Inf.), 20 fr. — Mlle Y. du Chatelard, Saverliac (Dordogne), 25 fr. — Mlle H. Cleyet, Lyon, 50 fr. — Mlle G. Ferry, Quarrel-les-Tombes (Yonne), 50 fr. — M. Goldscheider, Pré-Saint-Gervais, 20 fr. — Une fidèle admiratrice, évacuée de Reims et de Château-Thierry, 50 fr. — « Les Mutiles » Section des Blessés aux yeux, Marseille, 5 fr. — Mme veuve Deplanque, Biarritz 100 fr. — Mme veuve Randet, Fontaine, 5 fr. — M. F. Héraud, Flayosc (Var), 30 fr. — Mme J. Papin, Paris, 50 fr. — M. J. Follett, Annecy, 20 fr. — M. A. Massé, Londres, 20 fr. — Mme M. Gros, Savagna, 22. fr. — M. P. Lefebvre, Paris, 100 fr. — Mme E. Malyras, Saumaise (Côte-d'Or), 50 fr. — M. Ducasse-Harispe, Cannes, 20 fr. — M. A. Labosse, Graville-Sainte-Honorine (L.-I.), 25 fr.

# Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors

(Fondé par M. et Mme GEORGE KESSLER)

## ENTREPOT DE MATIÈRES PREMIÈRES

Hôpital bénévole 23<sup>bis</sup>, ROCHECORBON (Indre-et-Loire)

### NOTE DU MAGASINIER

*J'sais pas si vous avez le sourire, mais si vous l'avez, vous pouvez dire que le vieux pépère de magasinier ne l'a guère, car, depuis le mois dernier, il lui est dégringolé la grosse tuile sur le coin de la bouillotte !*

*Figurez-vous qu'à Neuilly, nous avions le plus fin de tous les filons. L'hôpital avait fait comme les gens rupins qui trimballent leurs totos en hiver à Panam, en été dans leur cambuse de Touraine et avait pris comme point de direction les bords de la Loire « aux eaux nonchalantes », comme dit un gars qui s'y connaît.*

*Nous, l'Entrepôt, nous étions restés bien tranquilles et on n'avait plus ni le toubib, ni le gestionnaire sur le dos. Par-dessus le marché, ce vieux co... pain de chef de gare, à cause que ses wagons étaient mobilisés, ne voulait plus prendre nos colis et les expéditions étaient suspendues.*

*Alors on s'en faisait pas, on se les roulait tranquillement et on était heureux. Nos cheveux frisaient et nos ventres ne faisaient pas un pli !*

*C'était trop beau, fallait que ça casse et je vous fous mon billet que ça a rudement cassé.*

*Un matin, le patron s'aboule, il relaque notre tas de colis qu'on pouvait pas mettre dans le train et dans une rogue qu'était pas dans une musette, il fout le camp à la gare. J'sais pas c'qu'il leur a jaspiné aux types à casquettes blanches, mais sûrement ils en ont pris pour leurs galons. En tous cas, quand il a rappliqué au magasin, ça n'a pas balancé : « Magasinier, qui m'dit comme ça, fais tes ballots et fiche-moi le camp avec tout ton barda rejoindre l'hôpital à Roche-*

*corbon. Là-bas, tu pourras expédier tes colis*

*tous les jours et mes enfants n'auront plus à poiroter. » Là-dessus, il s'en va, nous laissant tous complètement abrutis. C'est le vieux Lemaire qui le premier a retrouvé la parole et j'veus dis pas ce qu'il a dit. Il n'y avait qu'un mot, mais il était de trop.*

*Alors, en moins de huit jours, nous avons perdu tout notre lard de deux mois de tranquillité. Moi, j'en ai laissé 7 kilos, rien que ça ! Si ça continuait, faudrait un microscope pour me reluquer. Et pourtant ceux qui ont été mon bide savent qu'il était un peu là !*

*En moins de huit jours, on a fait plus de 500 ballots de bois, de ficelles, d'outils ; on a remué plus de vingt mille kilos de chien-dent, de coco et de tout le fourbi. On a chargé des camions et on les a déchargés. On a chargé des wagons et on les a déchargés. On a rechargeé des camions et on les a redéchargés. On a grimpé du chien-dent, du coco, des fibres au deuxième étage avec une corde et une poulie et il faudra les descendre. On a redéfait les ballots et on a mis les bois en pile, et enfin... on a repris les expéditions comme si on avait toujours été dans cette cagna.*

*Et voilà pourquoi, mes vieux frères, si vous avez attendu vos colis par la faute de la gare, vous n'aurez plus à gober le marmot. La maison va reprendre sa devise chère au patron : « Confiance, Discréption et Célérité. »*

*Mais, à partir d'aujourd'hui, qu'on se le dise et qu'on envoie toute la correspondance de l'Entrepôt : commandes et pognon à*

## ENTREPOT DE MATIÈRES PREMIÈRES

Comité Américain

ROCHECORBON (Indre-et-Loire)

(Voir le tarif à la page suivante.)

# LISTE

DES

## MATIÈRES PREMIÈRES EN MAGASIN

*avec prix en vigueur jusqu'au 15 août 1918*

Bassine.....	Fr.	2 50	le kilo	Morue.....	Fr.	22	" le cent
Chiendent .....		7	" —	Navettes ord. 17 .....		12	" —
Coco .....		4	" —	Navettes ord. 19 .....		13	" —
Ficelle.....		13	" —	Navettes cint 17 .....		14	" —
Kitool .....		2 50	" —	Navettes cint. 19 .....		15	" —
Piazzava.....		3	" —	Parisiennes.....		13	" —
Tampico blanc peigné...		3 70	" —	Patte coco 18 .....		55	" —
Tampico brut.....		3 25	" —	Patte coco 20 .....		60	" —
Balayettes 2 rangs.....		20	" le cent	Patte coco 22 .....		65	" —
Blanchisseuses.....		14	" —	Patte coco 24 .....		70	" —
Brescia 5/11.....		40	" —	Patte coco 27 .....		72	" —
Brescia 5/13.....		44	" —	Patte coco 30 .....		75	" —
Brosses à ongles .....		19	" —	Teinturier.....		33	" —
Brosses en S 21.....		29	" —	Tonneau 17 .....		25	" —
Cantonniers 36.....		95	" —	Tonneau 19 .....		27	" —
Cantonniers 40.....		100	" —	Tonneau 21 .....		30	" —
Crinières 56 trous.....		33	" —	Tonneau 21 2 cordons...		33	" —
Crinières gougees 70 tr...		40	" —	Versés 28 trous.....		9	" —
Cure-casseroles .....		53	" —	Versés 32 trous.....		10	" —
Ecrevisses.....		22	" —	Versés 40 trous.....		11	" —
Garde-robe 1 pièce.....		11	" —	Violons 17 cinq rangs...		12	" —
Garde-robe 2 pièces .....		40	" —	Violons 19 .....		15 50	" —
Hollandaises goug.....		17	" —	Violons 21 .....		18	" —
Lave-pont 10.....		50	" —	Violons pointus.....		20	" —
Lave-pont 12.....		55	" —	Canne recouvrement.....		13 50	le kilo
Lave-pont 14.....		60	" —	Cannes 2 et 4 .....		15	" —
Manche balai.....		45	" —	Laveuse armée .....		25	" le cent

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

## LES DEUX FÊTES NATIONALES

Au moment où je vais donner le bon à tirer de ce numéro, la France entière célèbre la fête nationale des Etats-Unis. Lorsqu'il paraîtra, les Etats-Unis célébreront la fête nationale de la France.

Les Etats-Unis nous rendent la visite que leur a faite La Fayette.

Le vieil Océan a vu, à plus d'un siècle de distance, deux voyages de peuple à peuple, bien différents quant aux moyens, identiques quant au but. Cette fois-ci, comme il y a cent quarante ans, une nation va défendre la liberté menacée de l'autre côté des mers.

En 1780, ce sont de lents vaisseaux à voiles qui, soumis aux caprices des vents, transportent en Amérique une armée de quelques milliers d'hommes.

En 1917-1918, ce sont de grands léviathans, trépidants de la vitesse de leurs hélices, qui, en cinq jours, dix jours, jettent sur les côtes de France le premier million d'hommes chargés de défendre la déesse commune : la liberté des peuples, menacée comme elle ne le fut jamais.

Sans doute, c'est au secours de la France qu'ils accourent.

Mieux encore, ils viennent pour assurer le triomphe d'une idée dont le succès intéresse toute la terre.

Cette idée, c'est que le monde ne doit plus être exposé aux menaces d'un peuple sanguinaire et savant, atteint de la folie des grandeurs ; cette idée, c'est que la guerre est une monstruosité, une survie de

## Les deux fêtes nationales

la barbarie, que l'humanité entend ne pas vivre sous la crainte constante d'une guerre que pourrait provoquer encore la mégalomanie de gens qui, par l'emploi qu'ils en font, en arriveraient à déshonorer la science. Cette idée, enfin, c'est que l'humanité a passé l'âge des tueries et des dévastations.

Rien d'autre n'a décidé l'acte des Etats-Unis. La victoire de l'Allemagne n'eût pas menacé ses intérêts immédiats, mais les prétentions de l'Allemagne ont révolté les idées de justice et de liberté de ce peuple jeune et passionné.



Redisons-le. L'envoi en Europe des armées américaines, le Nouveau Monde venant jeter son glaive tout neuf dans un des plateaux de la balance où se pèsent les destinées du vieux monde, cela constitue un des deux ou trois grands événements de l'histoire



J'ai eu l'honneur, en novembre 1914, d'être, avec notre ambassadeur, reçu par le Président Wilson. Nous lui disions les crimes, encore ignorés, de la guerre allemande en Belgique et dans nos provinces envahies. L'avouerai-je, je fus d'abord étonné de son impassibilité. Je regrette, à présent, mon étonnement. Cette impassibilité même était la condition d'un jugement droit. Ce juge était un juste. Depuis, il a prononcé un discours dont on pourrait dire qu'il est la voix moderne des peuples affranchis.



La Liberté que nous avions conduite là-bas, enfant nouveau-né, nous revient adulte, puissante et redoutable à ses ennemis.

Ce retour à son berceau aura d'autres effets que la raison humaine ne peut pas prévoir. Conséquences politiques et économiques indéfinies. Il n'y aura plus d'Océan. Plus de nouveau monde et plus d'ancien monde. Un seul monde vivant dans la même paix, chèrement et noblement conquise.

Le peuple français aura été pendant cette guerre plus aimé qu'il ne le fut jamais.

Les populations de nos provinces envahies, nos blessés, toute la France qui souffre, a été aidée et secourue par le peuple des Etats-Unis.

Ce sont choses qu'on n'oublie pas.



Nous n'oublierons pas, nous, ce qui a été fait pour nos soldats aveugles, et certes, tous nos camarades applaudiront au télégramme suivant, qui a été adressé à M. l'Ambassadeur des Etats-Unis à Paris :

*Les officiers et soldats aveugles des Écoles du Permanent Blind Relief War Fund de New-York, installés provisoirement au château de Rochecorbon, près Tours, prient M. l'Ambassadeur des Etats-Unis, à l'occasion de la Fête du Quatre-Juillet, de vouloir bien transmettre à son gouvernement et à leurs camarades de l'armée américaine l'expression de leur gratitude, de*

## Les deux fêtes nationales — Mariages et naissances

*leur enthousiasme et de leur confiance. Ils ont perdu leurs yeux sur les champs de bataille des Flandres, de la Somme, de Champagne ou de Verdun, et, avec une consolation et un bonheur indéfendables, voient s'approcher l'heure où, par le concours de l'armée américaine et des nations alliées, le monde civilisé recevra le prix du sacrifice qu'ils ont fait en combattant pour la liberté de leur patrie et l'indépendance de tous les peuples.*

Un télégramme analogue a été

expédié au nom des trois cent quinze autres soldats aveugles réinstallés chez eux par les soins du Permanent Blind Relief War Fund.



Espérons que viendra bientôt la paix qui aura fait de cette guerre la dernière des guerres, et saluons le grand peuple des Etats-Unis qui vient donner son sang pour la plus noble des causes.

BRIEUX,  
de l'Académie française.

## Mariages et naissances

### Mariages

Notre camarade Robert Mercier nous annonce que son mariage avec Mlle Marie Allard a été célébré à Marseille le 5 juin.

Le mariage de notre camarade Jean Martin avec Mlle Blanche Robin a été célébré le 10 juin, à Montluçon.

Notre camarade Charles Reneau nous annonce que son mariage avec Mlle Olympie Jouglet a été célébré le 6 avril 1918.

Notre camarade Fernand Bertrand, servant au 276<sup>e</sup> d'infanterie, nous annonce que son mariage avec Mlle Jeanne Thomine a été célébré à Paris, le samedi 29 juin.

Notre camarade Désiré Cardot nous annonce que son mariage avec Mlle Eugénie Duprat a été célébré le samedi 6 juillet, à Paris.

### Naissances

Notre camarade François Simon et Mme Simon, 32, rue de Vanves, Paris, nous font part de la naissance d'un gros garçon.

M. et Mme Robert Vérité nous annoncent la naissance de leur fils Michel.

Notre camarade Pierre Béda et Mme Béda nous annoncent la naissance d'un fils, Pierre-Henri-Didier.

Notre camarade Camille Favier et Mme Favier nous font part de la naissance d'une petite fille.

Notre camarade Jules Bestion et Mme Bestion nous annoncent la naissance d'une petite fille.

Notre camarade Robert Dromini et Mme Dromini nous annoncent la naissance de leur fils Robert, né à Fontainebleau, le 13 juin,

Notre camarade Jean-Marie Jungua et Mme Jungua nous annoncent la naissance de leur fils Armand, né le 6 juin 1918.

M. l'adjudant Watier et Mme Watier nous annoncent la naissance de leur fille Madeleine-Marie.

Notre camarade Séebacher et Mme Séebacher nous annoncent la naissance de leur fils Roger-Alexis, né le 12 juin 1918.

Notre camarade Victor Brunon et Mme Bruhon nous annoncent la naissance de leur troisième enfant, un fils, Léon-Lucien-Fernand, né à Chambéry, le 7 juin 1918.

## NOTRE CAISSE

En caisse au 31 mai.....	127.261	"
Reçu du 1 <sup>er</sup> au 30 juin.....	15.072	50
TOTAL....	142.333	80
Dépenses du 1 <sup>er</sup> au 30 juin.	9.885	70
EN CAISSE au 30 juin...	132.448	10

Nous avons reçu, ce mois, quinze mille francs, et parmi beaucoup d'autres, les trois belles lettres suivantes :

Samedi, 22 juin 1918.

Monsieur,

Lorsque mardi nous avons reçu votre Journal des Blessés aux yeux et que Madame nous a lu votre article « Au secours ! » nous avons eu beaucoup de chagrin.

Nous aurions voulu vous envoyer tant d'argent et nous n'en avions pas, car nous sommes vingt petites filles... pas riches !

Alors, nous sommes allées dans les maisons faire voir votre article, et nous vous en voyons cent trente francs que l'on nous a donnés pour vous.

Dites à nos grands amis blessés que nous les embrassons de tout notre cœur.

LES FILLETTES  
de l'École laïque de Ste-Croix-du-Mont  
(Gironde).



Monsieur,

Madame la Directrice nous a lu la lettre « Au secours ! » qui, dans un appel désespéré, demande de l'aide pour votre œuvre de bienfaisance. La satisfaction que nous venons d'éprouver en recevant notre certificat d'études nous paraîtrait égoïste si votre appel ne nous avait pas donné l'occasion de participer à votre bonne œuvre.

Nous ne resterons donc pas insensibles à votre demande, et c'est avec joie que nous nous sommes cotisées pour soulager au moins une famille de pauvre soldat aveugle. Nous ne comprenons que trop la tâche douloreuse que vous auriez à remplir

s'il vous fallait priver de pauvres gens habitués à éprouver la bonté de votre cœur.

Nous vous prions donc d'accepter notre obole avec l'espoir que d'autres secours viendront s'y joindre.

Pour mes compagnes et moi, je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de notre respect.

Angèle MALICET,  
Elève de l'école communale de Jeunes Filles,  
33, rue de l'Amiral-Roussin, Paris.

Monsieur,

Votre lettre intitulée « Au secours ! » du n° 20 de votre journal nous a profondément émues. Nous avons toutes dans notre classe obtenu notre Certificat d'études, et pour fêter notre réussite, nous nous sommes cotisées.

Notre Directrice nous a fortement engagées à changer le but de celle cotisation ; nous voulions offrir à nos maîtresses quelques fleurs comme témoignage de gratitude ; notre Directrice nous a dit : « Envoyez votre offrande à M. Brieux, cela aidera à secourir une famille de soldat aveugle. » La situation de ces pauvres blessés est vraiment émouvante. Nous comprenons quelle tâche pénible vous incomberait s'il vous fallait enlever le secours à quelques familles. Dans certains milieux, votre petit mandat-poste apporte sinon du bien-être mais de quoi acheter le nécessaire. On ne peut tout de même pas laisser de pauvres petits enfants sans chaussure ou sans vêtements. Et quelle plus cruelle tâche encore de dire aux nouveaux arrivants « Il n'y a plus de nouveaux secours ; les nouveaux, vous arrivez trop tard ! »

Ce serait faire faire faillite à votre bonne œuvre que de ne pas venir votre aide, nous vous prions donc d'agrérer notre modeste obole.

L. DÉSIEUX,

Elève de l'école communale de Jeunes Filles,  
33, rue de l'Amiral-Roussin, Paris.

## Notre Syndicat professionnel

Je continue à publier — sans commentaires quant à présent — les très intéressantes lettres reçues sur ce sujet.

Ligugé, 19 juin 1918.

Cher Monsieur Brieux,

J'ai reçu le Journal des Blessés aux Yeux et j'en écoute toujours la lecture avec intérêt. Votre idée de Syndicat professionnel des aveugles de guerre me plaît beaucoup et certainement c'est, je crois, la seule façon de pouvoir arriver à gagner notre vie ; si nous sommes isolés, bien peu d'entre nous auront la chance de réussir.

Je me trouve justement dans un centre de brosserie, puisque Poitiers, dont Ligugé fait partie, possède quatre grandes fabriques de brosses, et dès mes premières démarches pour me faire une clientèle, je m'aperçois de l'impossibilité de lutter avec elles ; il ne sera jamais possible à un petit brossier d'avoir la matière première aussi bon marché. Nous ne pourrons donc jamais livrer au prix de gros, et si nous n'avons des commandes de brosses qu'une par une à des particuliers, c'est presque le ehômage, alors que deviendrons-nous ? Une coopérative dans le sens que l'indique notre camarade Chouinet serait, je crois, très bien et je suis de son avis de grouper tous les corps de métiers ; mais pour cela il faudrait beaucoup d'argent afin d'avoir un stock assez important, où le prendrait-on ? Peut-être chacun de nous pourrait-il, comme cela se passe dans les autres coopératives, verser une petite somme dans la Société, mais cela serait bien insuffisant, à moins que

Jean DURAND.

Limoges, le 22 juin 1918.

Les soussignés répondant à la question posée dans le Journal des Soldats Blessés aux Yeux de mai 1918, sur le Syndicat des ouvriers brossiers aveugles, sont partisans d'une entente entre les blessés de guerre et les aveugles civils pour tout ce qui regarde les intérêts commerciaux.

Ils resteraient séparés pour ce qui concerne leur action auprès des pouvoirs publics.

VIAUCE, Léonard.  
TROUPEL, Placide.  
TOUZET, Joseph.  
SAMUEL, Joseph.  
ROUSSEAU, Alexandre.  
PEYREBRUNE, Baptiste.  
VALLADEAU, Pierre.  
PETIPEIX, Léon.  
ORLIANGES, Paul.  
MATINAUD, Joseph.  
MARQUET, Gabriel.  
LACOSTE, Elie.  
GRENÉT, Angel.  
FAURE, Jean-Ernest.  
GRANET, Henri.  
ESTORGES, Jean.  
DENIS, Joseph.  
CARRICABURU, Armand.  
BOURGOIS, Marcel.  
CAPELLE, Julien.  
GRELANT, Marcel.

Elèves du Centre de rééducation des Blessés aux Yeux, 33, avenue de Poitiers, à Limoges.

## Notre Syndicat professionnel

les amis des aveugles continuent de nous venir en aide et consentent à nous prêter leur concours pécuniaire. L'on pourrait peut-être commencer avec une seule Maison à Paris de préférence, les sous-centres viendraient après au fur et à mesure des besoins. Ce qui est de toute nécessité serait l'achat des matières premières directement et la fabrication des bois de brosses avec atelier de placage pour la brosse fine. Tout cela fait bien des choses à voir et à organiser. Qui serait assez compétent pour s'en occuper ? Vous, Monsieur Brieux. Mais ce serait bien du tourment pour vous et pourtant je ne vois personne de mienx désigné.

Enfin, nous avons tous confiance en vous et j'ai le ferme espoir que vous arriverez à trouver la solution d'une question qui nous intéresse si vivement.

Recevez, etc.

A. DELHOMME,  
Ex-adjoint au 68<sup>e</sup> territorial,  
Ligugé (Vienne).



Luçon, le 25 mai 1918.

Monsieur Brieux, Paris.

Je viens vous écrire au sujet de votre projet de nous grouper en syndicat professionnel. Votre article aura, certes, amené de la joie et fait luire un rayon d'espoir chez tous ceux, ouvriers de la ville, qui ne voient pas dans l'exercice de leur nouveau métier une chose accessoire, mais, bien au contraire, une nécessité de premier ordre pour eux, étant donné les difficultés de la vie, les charges de famille, et aussi le désir que les nôtres n'aient pas trop à souffrir du changement survenu dans notre situation du fait de notre malheur.

En ce moment, nous trouvons tous l'écoulement relativement facile de notre travail, et à des prix qui nous permettent, étant donné le cours élevé des matières premières, un pourcentage rémunératrice, impossible à réaliser avec les prix d'après-guerre. Aussi, la lutte sera dure et seuls, livrés à nos propres forces, nous ne pourrions lutter. Nous avons besoin, plus que les autres d'être groupés ; aussi, je ne doute pas que votre projet ne rencontre l'assentiment de tous les camarades.

Une question très délicate est celle des aveugles civils. Nous ne voudrions certes, en aucune façon, aggraver en quoi que ce soit, les conditions déjà si difficiles de la vie de nos confrères. Et nous n'oubliions pas que nous avons profité de leur expérience pour bien des choses : et quantité d'entre nous ont été aidés dans leur rééducation, conseillés, encouragés par des aveugles civils qui se sont consacrés à cette tâche avec tout leur cœur.

Il y aurait peut-être lieu, pour eux de créer à côté de nous un groupement avec lequel nous serions étroitement liés et avec lequel nous pourrions nous réunir pour des aspirations communes, tout en restant distincts en temps ordinaire : comme nous aurions besoin d'être en relations avec le syndicat professionnel des brossiers voyants. Comme directeur commercial, je pense qu'il serait préférable d'avoir un voyant connaissant la partie et s'occupant des achats, adjudications et marchés. L'achat des matières premières dans de bonnes conditions étant une des meilleures conséquences de notre groupement, la marchandise bien achetée est vendue d'avance, et il n'en sera pas toujours comme ac-

tulement, où la marchandise n'a pas de prix, bien fixé. D'autant plus que nos connaissances sont plutôt vagues, et nous serions obligés, si nous étions réduits à nos seules forces d'acheter un peu au petit bonheur dans des maisons de confiance ; je pense que nous tomberions bien, mais nous risquerions aussi de mal tomber.

Nous avions envisagé, avec quelques camarades, la création de comités régionaux, mais qui auraient le gros inconvénient de multiplier les frais généraux et de favoriser certains, suivant leurs fonctionnements respectifs, c'est pourquoi, je pense que la centralisation serait préférable et plus forte.

Ce serait une joie, un grand honneur, monsieur Brieux, si vous vouliez accepter d'être président d'honneur de notre conseil d'administration ! Et si vous jugiez utile de faire procéder à ce sujet à un vote parmi les camarades, je crois que vous obtiendriez une majorité comme notre premier ministre n'en obtient pas tous les jours devant les Chambres.

L'idée du magasinier de faire paraître tous les mois avec le journal un existant et tarif des fournitures disponibles, est appelée à bien nous faciliter ; à ce sujet, je me permettrais de vous exposer, sous toute réserve, l'idée suivante : n'y aurait-il pas lieu de ne faire parvenir ce tarif qu'aux camarades faisant de la brosse, la chose n'intéressant d'abord qu'eux, et d'autre part, partout ailleurs où votre journal est envoyé, ces prix ne pourraient-ils pas servir, par hasard extraordinaire, à des calculs erronés sur le produit de notre travail ?

Je vous prie de m'excuser d'abuser de vos instants et je vous prie d'accepter mes très vifs remerciements

## Notre Syndicat professionnel

pour la bonté, l'entêtement avec lesquels vous vous consacrez à faire de nous des hommes comme les autres heureux de vivre en travaillant.

Veuillez agréer, etc...

L. BERTRAND.  
43, avenue Emile-Beaussire.

P.-S. — Avant de terminer ma lettre, je tiens à vous faire part que le litige de mon assurance, au sujet duquel je vous avais écrit dernièrement, vient d'être réglé dans de bonnes conditions. Je vous suis bien reconnaissant de m'avoir mis en relations avec M. Delille, dont les bons conseils m'ont permis de mener la chose à bien.



Le 21 juin 1918.

Monsieur Brieux,

Dans les numéros de mai et juin du *Journal des Blessés aux Yeux*, je retrouve l'idée de la création d'un Syndicat professionnel. Si l'union fait la force, la désunion engendre la faiblesse. Que pouvons-nous faire isolés ? Peu de choses à mon humble avis ; par quelles voix autorisées ferions-nous entendre nos justes doléances ? Au point de vue du travail, nous serions tributaires d'un tiers, ce qui aurait pour effet de majorer le prix de revient de nos objets sans pour cela nous en assurer la vente rapide. Il faudrait être dénué de tout sens pratique pour rester indifférent. L'union peut, en effet, nous procurer de réels avantages matériels et moraux que nous ne pourrons obtenir séparément. Je compte sur la bonne volonté de tous les camarades, afin que nous puissions arriver à un résultat positif.

En ce qui concerne nos camarades civils, j'estime que notre sympathie devra leur être acquise, et que notre devoir est d'élargir le cer-

## Notre Syndicat professionnel

cle, afin qu'eux aussi bénéficient des avantages de l'union.

Il faut compter avec les difficultés du moment, mais je crois cependant que l'on peut aboutir à quelque chose, et mieux vaut commencer assez tôt que d'attendre trop tard, que la concurrence ne devienne plus âpre que jamais.

Veuillez agréer, etc...

G. F.

Paris, le 8 juin 1918

Cher Monsieur Brieux,

En réponse à la question que vous nous posez dans un article du journal *Les Blessés aux Yeux*, je ne suis pas du tout de l'avis de former un syndicat de brossiers réunissant les aveugles civils et militaires, leurs intérêts étant tout à fait différents. Si les aveugles militaires prennent une partie du gagne-pain des aveugles civils, je tiens de M. Vielhomme lui-même que ce préjudice n'est pas appréciable. Il y a quelques jours, il me disait que parmi les brossiers voyants, beaucoup étaient malheureusement tués à la guerre, ce qui contribuait à rétablir la même proportion de travailleurs parmi les brossiers.

De plus, les aveugles militaires doivent profiter de leur vivant des sommes et des dons qui leur sont généreusement offerts, un syndicat réunissant ces deux groupes de travailleurs rencontrerait de ce fait trop d'obstacles.

Les mentalités sont tout à fait différentes, les aveugles de la guerre ont des besoins beaucoup plus grands que les aveugles civils, parce qu'ils ont vu, et qu'ils cherchent par tous les moyens et à tous les instants de se rapprocher autant que possible de

leurs anciennes conditions, besoins que les aveugles civils ne ressentiront jamais au même degré, la plupart d'entre eux étant aveugles de naissance ou depuis très longtemps.

Je crois que beaucoup de mes camarades seront de cet avis.

Recevez, etc.

M. BOQUET.



30 mai 1918.

La création d'un syndicat d'aveugles pour la défense des intérêts de ses membres et le bénéfice plus considérable à retirer par la vente des brosses, puisque c'est l'industrie favorite de nos camarades, est une excellente idée. Puisque l'opinion de nous tous intéresse au plus haut point ceux qui ont pris l'initiative de cette formation, je me permets de venir donner mon avis.

Si le sort de nos camarades aveugles de naissance est fort intéressant, comme nous l'a parfaitement démontré M. Guéhenno, il n'en est point moins vrai qu'ayant pour but l'intérêt pécuniaire et matériel des aveugles, et par conséquent un but essentiellement commerçant, le syndicat des aveugles ne devra compter parmi ses membres, à mon avis, que des aveugles de guerre. Voici pourquoi.

L'Etat d'abord, le public ensuite, se trouvant vis-à-vis des blessés de la guerre débiteurs d'une grande partie de reconnaissance, reconnaîtront qu'ils doivent, avant toute chose, apporter à ceux-là mêmes qui ont donné leur sens le plus précieux, une préférence marquée à l'égard de tout autre concurrent. Il restera, dans la suite, aux aveugles membres du syndicat, le devoir de prouver que cette préférence se justifie d'elle-même,

par la qualité du travail fourni et par le bon marché du prix de revient, ou plutôt du prix d'achat.

Autrement expliqués, voici les buts que la création d'un syndicat d'aveugles de guerre doit se proposer :

1<sup>o</sup> Par l'union, arriver à fabriquer à un prix de revient le plus bas possible ;

2<sup>o</sup> Utiliser la vogue et la sympathie du public à l'égard des mutilés et des aveugles en particulier, pour forcer la main à l'acquéreur en premier lieu, pour obtenir sa clientèle en second lieu, après quoi, pour lui prouver que sa confiance a été bien placée, puisque l'acquéreur, tout en donnant satisfaction à sa conscience en faisant une bonne action, trouvera à un prix minimum un travail des mieux conditionnés et des plus consciencieusement faits.

Cet emploi de la réclame, que personnellement les aveugles de guerre peuvent se faire, ne pourrait pas exister si parmi les membres du syndicat se trouvaient des aveugles de naissance. Parce que le public ne verrait plus dans son premier geste un devoir à remplir, et les syndiqués seraient placés sur le marché au même rang que les concurrents, dans l'esprit public. On lutterait donc en concurrent ordinaire qui essaye de se lancer et l'on se heurterait, par suite, à toutes les difficultés qui parfois noient les débutants.

Donc, un projet très simple : création d'un syndicat d'aveugles de guerre, pour la défense de leurs intérêts et la vente d'objets de leur fabrication au meilleur prix possible.

Ce syndicat pourrait fort bien être rattaché à la Fédération nationale des mutilés de la guerre, dont le général Malleterre est le président et qui comprend environ 8 à 10.000

## Notre Syndicat professionnel

membres. Cette association, dont je fais partie, n'est autre chose qu'une société de secours mutuels, pour la défense des intérêts des mutilés.

Rien n'empêcherait de créer un syndicat d'aveugles de naissance, dont les intérêts seraient, jusqu'à un certain point, rattachés à ceux des aveugles de guerre. Nous les aiderions de notre réclame et aussi et surtout de l'exemple de travail qu'ils trouveraient en nous.

Mais j'estime qu'il ne faut pas oublier que les aveugles de naissance, beaucoup plus nombreux que nous, sont déjà casés, et que les mettant dans notre syndicat nous serions immanquablement submergés par eux.

Il est ici question de commerce et d'intérêts particuliers et il ne faut pas oublier qu'un syndicat n'a d'autre but que de noyer ses concurrents. Ce n'est donc pas de l'altruisme dont il doit être question ici, mais d'un intérêt très terre à terre, mais qui par le seul fait qu'il est celui des aveugles de guerre, plane cependant au-dessus de cette première pensée d'égoïsme.

Henri GABOLDE.

## SOCIETE D'IMPRESSION & DE RELIURE DU Livre pour les Aveugles

Siège social : 49, rue Ampère

### Ouvrages récemment publiés

- BEAUMARCHAIS. — *Mariage de Figaro*.  
BOSSUET. — *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*.  
CORNEILLE. — *Le Menteur*.  
VICTOR HUGO. — *Quatre-vingt-treize*.  
VICTOR HUGO. — *Hernani*.  
MOLIÈRE. — *Précieuses ridicules*.  
J.-J. ROUSSEAU. — *Emile* (2<sup>e</sup> vol.).  
SULLY-PRUDHOMME. — *Vaines Tendresses*.  
VOLTAIRE. — *Histoire de Charles VII*.  
VOLTAIRE. — *Candide*.  
*Les "Ficretti"*, traduction PÉRÉTÉ.

Adresser les demandes à la secrétaire de la Société d'impression et reliure, au siège de la Société, 49, rue Ampère, Paris.

## Un beau succès à l'Ecole supérieure

Lorsque la dépêche impatiemment attendue à l'École nous apprit que notre élève le sous-lieutenant Thébault venait de subir avec un grand succès le second examen de capacité en droit, nous fûmes beaucoup plus heureux que surpris. Nous avions été, pendant près de neuf mois, les témoins de son travail opiniâtre, de sa ferme volonté d'atteindre brillamment le but qu'il s'était assigné; nous savions qu'il pouvait aborder le jury de la Faculté de Droit de Paris en toute confiance, sans escompter une bienveillance dont il n'avait nul besoin et nous ne doutions pas du succès.

C'était cependant pour l'École un gros événement. Ce n'était pas seulement le lieutenant Thébault qui se trouvait sur la sellette du candidat, mais la direction même de l'École et la méthode de travail adoptée. La réussite nous dit que nous sommes dans la bonne voie, nous persévererons et apporterons tous nos efforts à améliorer encore notre enseignement dans toute la mesure du possible.

M. Thébault me permettra d'être indiscret et dût sa modestie en souffrir, il ne m'en voudra pas si je dis le bel exemple de volonté et d'énergie qu'il a donné à tous après avoir été un soldat brave et courageux.

Il faisait son service militaire au moment de la mobilisation et était caporal. Après avoir gagné ses galons successifs sur les champs de bataille, il était sous-lieutenant le 29 mars 1918.

Sa conduite au front lui valut, outre la Légion d'honneur, deux palmes

et deux étoiles à sa croix de guerre.

Ses citations sont des plus élogieuses. On y lit notamment : « Fait preuve dans les moments les plus critiques d'un courage tranquille et souriant qui inspire confiance à ses hommes. — « Apporte dans l'accomplissement des missions qui lui sont confiées beaucoup d'entrain et un entier dévouement. » — « A attaqué l'ennemi le 7 mai 1917 et sans prendre de repos sans lui donner le temps de se remettre a continué l'attaque le 10 mai. » — « A enlevé brillamment une position ennemie puissamment fortifiée et énergiquement défendue, après une lutte ininterrompue de douze heures. » — « S'est distingué en allant, à plusieurs reprises, reconnaître une position enemie dont il s'est emparé à la tête de sa section après un long et dur combat. »

Un tel soldat ne pouvait se laisser abattre par la grave blessure dont il fut atteint le 10 mai 1917 et lorsque le 7 octobre suivant, il entrait à notre école, il était fixé sur ce qu'il attendait de nous : la licence en droit tout simplement.

Il avait été clerc de notaire de 18 à 20 ans et possédait seulement le brevet élémentaire alors que le baccalauréat était indispensable pour la prise de ses inscriptions. Il fallait prendre une voie détournée et nous décidâmes de le mener d'abord au grade de caporal, puis, à la faveur d'une dispense à ce moment possible, à la licence.

Avec courage, n'ayant pas même

## Un beau succès à l'École supérieure — Valentin Haüy

encore la certitude que nous avons aujourd'hui de pouvoir suivre ce programme, M. Thébault se met au travail et rapidement fit les plus grands progrès en Braille qu'il connaissait à peine et en dactylographie qu'il ignorait complètement. Au bout de deux mois, il possédait suffisamment la lecture en points et la machine à écrire pour commencer utilement ses études de droit.

Un docteur en droit, le sergent Melin — il mérite par son intelligent dévouement d'être associé au succès du lieutenant — comptait dans notre personnel infirmier et fut affecté à notre élève comme répétiteur.

Pendant plusieurs mois, l'étudiant et le professeur furent souvent les premiers levés et les derniers couchés de l'École.

La méthode de travail était la suivante : Melin faisait tous les matins et tous les après-midi un cours de trois heures à son élève. Après le cours, le lieutenant Thébault en faisait le résumé à la machine à écrire et ces résumés étaient corrigés et commentés par le professeur en présence de l'élève.

Tour à tour, toutes les matières du programme furent passées en revue.

Le 14 mars 1918, le lieutenant Thébault passait avec succès le premier examen de capacité et le 29 juin le deuxième examen était subi brillamment devant la Faculté de Droit de Paris.

Voici ce que vient de faire un blessé aux yeux : sans préparation antérieure, alors qu'il n'avait que de vagues notions de Braille. En neuf mois, non seulement il put acquérir les connaissances complètes de Braille et de dactylographie indispensables à la préparation de ses examens, mais encore il parvint à subir devant notre première Faculté de droit des examens que les étudiants voyants mettent deux ans à préparer. Il y a là le plus bel exemple d'énergie, de volonté et de courage, et M. Thébault mérite nos plus chaleureuses félicitations.

Il y a là la preuve évidente de la valeur de l'enseignement donné à l'École supérieure. M. le Lieutenant Guehenno, chargé de la direction de cet enseignement, et le sergent Melin, que familièrement nous appelons ici « l'entraîneur de son poulain », ont droit à toute notre reconnaissance.

Dé F. Cosse.

## VALENTIN HAÜY

(SUITE ET FIN)

C'est une admirable aventure que l'histoire de ces leçons d'un pauvre employé de ministère à un jeune aveugle. Un grand espoir soutenait Valentin Haüy. L'avenir des aveugles dépendait du succès ou de l'échec de l'expérience. Son succès ferait la preuve que les aveugles, comme les

autres hommes, peuvent lire, écrire et travailler. Les progrès de l'élève furent lents tout d'abord. Enfin, il parvint à lire de grandes lettres en relief, des caractères mobiles en bois, que le maître disposait convenablement sur des planchettes à coulisses, formant ainsi des syllabes, des mots

et des phrases. Mais le procédé n'était guère pratique encore. Un jour, l'enfant trouva sur la table de Valentin Haüy un papier, un billet d'invitation, dit-on. Ses mains expertes distinguèrent des o dans le texte de la carte. Les caractères avaient été imprimés à la presse si profondément, qu'ils sortaient en relief au verso. La patience et le hasard mettaient Valentin Haüy devant ce qu'il cherchait. L'imprimerie en relief était découverte. Des mois encore passèrent de perplexités et de tâtonnements. Mais le petit Lesueur continuait à faire l'étonnement de son maître. Il lut bientôt sans difficulté.

Tout de suite, Valentin Haüy veut que la communauté des aveugles tout entière profite de ses recherches et de sa découverte. Il se hâte. Il faut créer une école. La Société Philanthropique, de fondation récente, venait en assistance à beaucoup de gens, et en particulier à une douzaine d'aveugles. Valentin Haüy prend charge de tous ces aveugles et ouvre son école, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires. La curiosité et la charité des grands seigneurs et du roi lui-même font vivre l'école. Le roi en personne rend visite aux jeunes aveugles et les regarde lire, écrire et travailler. Cela ne contente pas encore Valentin Haüy. Il veut une grande manifestation qui fasse la nation tout entière témoin du travail des aveugles. Il fait de ses élèves des imprimeurs et en 1786 paraît le premier ouvrage imprimé en relief.

J'en ai tenu un exemplaire entre les mains. Un livre est toujours une chose émouvante à manier, puisqu'un livre c'est une pensée qui se donne. Mais ce livre-là émeut plus que tous les autres livres. Comme on sent qu'il a été composé avec amour, pour

le salut de toute une communauté infortunée ! Les caractères semblent sortir du papier pour se faire sensibles aux mains des aveugles.

Le livre est intitulé : *Essai sur l'Education des Aveugles*, par Monsieur Valentin Haüy. Il est dédié au roi. La première page annonce qu'il a été « imprimé à Paris, par les enfants aveugles » (voici la grande nouveauté, quel avertissement !) « sous la direction de Monsieur Closier, imprimeur du roi, et se vend à leur seul bénéfice, en leur maison d'éducation, de la rue Notre-Dame-des-Victoires 1786 ». Dans la dédicace au roi, Valentin Haüy explique que tout son effort n'a tendu qu'au soulagement de l'humanité souffrant.

Mais l'avant-propos du livre caractérise mieux qu'aucune parole l'œuvre de Valentin Haüy. Après avoir parlé des aveugles qui exceptionnellement, soit du fait de leur fortune, soit du fait de circonstances particulières, sont parvenus à se faire une place dans la société, Valentin Haüy écrit : « Malgré d'aussi heureuses dispositions dans les aveugles, ces espèces de prodiges n'étaient, de leur part, que le fruit d'une application opiniâtre et ne semblaient réservées qu'à un petit nombre d'êtres privilégiés parmi eux, tandis que le reste de leurs frères, livrés à uneoisiveté dont ils croyaient ne pouvoir jamais sortir, mouraient à la société au moment même où ils recevaient leur existence au milieu d'elle, et la plupart victimes tout à la fois de la privation de la vue et de celle de la fortune n'avaient en partage que la triste et pénible ressource de mendier afin de prolonger pour ainsi dire dans l'obscurité d'un cachot, leur existence malheureuse. C'est pour servir cette classe d'infortunés que

j'ai imaginé un plan général d'institution pour les aveugles, etc... »

Tout l'ouvrage est consacré à expliquer les procédés de l'écriture et de l'imprimerie en relief. Sans doute, les recherches et les découvertes de Valentin Haüy n'étaient pas définitives. Et Braille a démontré depuis que l'écriture et l'impression en points étaient pour des aveugles plus lisibles que l'écriture et l'impression en lignes continues. Mais un grand pas était fait, vers le but que Braille devait atteindre. Quelques années de recherches encore, et les aveugles ne seraient plus des isolés parmi les hommes. Ils pourraient communiquer avec les voyants, leurs semblables.

Le livre de Valentin Haüy n'était plus, comme la lettre de Diderot, une œuvre de l'esprit. Diderot avait étudié les aveugles comme des cas pathologiques intéressants. Sa curiosité d'encyclopédiste se complaisait en cette étude et il trouvait plaisir à constater que l'expérience des aveugles donnait raison à ses théories sensualistes. La découverte de Valentin Haüy n'est pas le moins du monde une découverte, une idée de l'intelligence. Elle est, si l'on peut dire, une idée du cœur. Son génie est en sa tendresse semblable à celui d'une mère qui, seule, sait trouver les mots qui consolent son fils malheureux. Son génie, c'est d'avoir su vouloir, c'est d'avoir pu vouloir, pendant toute sa vie, être un ami des hommes, être un ami des aveugles en particulier, et de l'avoir été effectivement pratiquement. Son titre à la gloire, c'est le don qu'il a fait de lui-même aux autres. Sa grande œuvre c'est, tandis que la plupart vivent pénitement une vie médiocre, d'avoir voulu vivre généreusement la vie des

autres. La beauté de son âme est en son rayonnement. Il a eu cette puissance de pouvoir déterminer tout le long d'un siècle un mouvement de générosité. Depuis 1784, les aveugles lisent, écrivent et travaillent.

Ils travaillent. Les enfants aveugles étaient imprimeurs. Ils imprimaient des lettres de mariage et de baptême, des billets d'invitation. Ils gagnaient désormais le pain qu'ils mangeaient. La rédemption des aveugles commençait. Le monde des aveugles qui avant Valentin Haüy était un peuple de mains qui demandaient l'aumône, allait être désormais un peuple de mains qui lisent et travaillent. Toutes sortes de métiers allaient leur être ouverts successivement. Ils seraient imprimeurs, brossiers, vanniers, etc. L'aveugle ne serait plus désormais le mendiant de 1771 dont la foule riait sur une place foraine, ou bien cet être timide et humilié qui implorait l'aumône à la porte des églises. Il serait un homme parmi les hommes. Avec la faculté de travailler, il avait recouvré sa dignité. Il pourrait se marier, il aurait une famille, des enfants. Il vendrait le produit de son travail, l'argent qu'il dépenserait serait de l'argent de travail, non de l'argent de charité. Avez-vous souvenir des premiers pauvres sous que vous avez gagnés ? Alors vous savez quelle joie donne la possession de cet argent qui libère. Les heures d'oisiveté sont longues et pleines d'ennui. Les heures de travail sont légères et pleines de rêves. Il serait un ouvrier. Il travaillerait pour travailler, avec l'ambition, la passion de faire du bel ouvrage. Il connaîtrait la forte joie de se sentir utile, de collaborer pour sa part à l'œuvre immense en train par toute la terre.

Ce n'est pas que l'école de Valen-

tin Haüy ne dût connaître encore bien des vicissitudes. Vint la Révolution.

L'Assemblée nationale reconnut publiquement en 1791 l'*Institution des Jeunes Aveugles*. Elle changea de nom en 1794, et devint l'*« Institution nationale des Aveugles-Travailleurs»*. C'était là, messieurs, une bien belle alliance de mots, combien nouvelle et combien significative. Ces deux mots avaient jusqu'à ce jour été assemblés l'un à l'autre, c'étaient assurément : aveugle et mendiant. Valentin Haüy avait opéré cette révolution. « Aveugles-Travailleurs » cela signifiait que les aveugles « morts avant 1789 à la société », comme écrivait Valentin Haüy lui-même, rentraient dans la communauté humaine. On le vit bien, le jour de la Fête de la Nation, le 8 juin 1794. Les aveugles de l'*Institution nationale* prirent part à la fête. Ils chantèrent avec tous les Français les gloires de la France. Ils étaient de la fête de la Patrie, comme ils collaboraient à son travail. Ce jour-là, Valentin Haüy dût se rappeler la foire de Sainte-Ovide et le « Café des Aveugles ». Les aveugles prenaient leur revanche et leur libérateur dut connaître une belle joie.

Les Gouvernements se succèdent à la direction de la France. Valentin Haüy arrive toujours à sauver son œuvre. C'est à ce moment de sa vie que se place une aventure dont je veux vous dire un mot parce qu'elle éclaire le caractère de l'homme. Valentin Haüy rêve de se dévouer à l'humanité tout entière. Il s'affilie à une nouvelle secte religieuse ; il se fait théophianthrope ou, comme si ce n'était pas déjà assez, théophilanthrope. Le mot est un peu ridicule. Il est plus ridicule que la chose

qu'il signifie. Il signifie : Ami de Dieu et des hommes. Il était naturellement et en liberté. Alors Valentin Haüy, ce Français qui avait consolé ce titre-là. Disons seulement, si vous voulez, que l'élan de l'âme ne sera pas, elle va quelquefois au-delà du but qu'elle veut atteindre. D'ailleurs, ces préoccupations religieuses n'éloignèrent pas Valentin Haüy du monde des aveugles et il pouvait penser que son œuvre allait connaître une nouvelle ère de prospérité quand en 1801, sur un décret de Napoléon, par mesure d'économie l'hôpital de charité des Quinze-Vingts fut rattaché à l'*Institution nationale des Jeunes Aveugles*, laissée par ses créanciers de Paris, en Maison du Travail. Valentin Haüy fut aux tracasseries d'un rival, son évêque. Il demeure longtemps en Russie : onze années ; et ce sont des années de misère. Il est content pourtant. Il a travaillé au « soulagement de l'humanité ». Les aveugles d'Allemagne et de Russie sont désormais franchis. En 1817, il revient en France.

Son frère, l'abbé Haüy, le minélogiste, lui offre l'hospitalité dans maison, au Jardin des Plantes. Il entreprend de faire le tour de l'Europe. Rien ne manquera après cela pour que l'aventure généreuse qu'est la vie de cet homme, soit la plus belle possible. C'était le temps où la France, à la suite de Napoléon, courrait une prodigieuse carrière. Toutefois, Valentin Haüy est malade, paralytique. Les idées françaises, à la suite des armées de la Révolution d'abord, puis à la suite des armées de l'Empire, devient sourd. Alors les aveugles l'ont consolé et deviennent ses « compagnons ». La belle revanche et le magnifique échange ! C'est l'heure de la récompense. Elle vient toujours. Les aveugles qu'il a arrachés à la solitude et à l'isolement sont ses compagnons. Ils viennent lui rendre visite. Valentin Haüy pense qu'il reçoit de l'Europe tout ce qu'il avait de généreux et de bon en elle. Elle allait foulant à grands pas les terres d'esclavage, donnant son cœur et semant semant à foison ses idées, tout ce qui

premier instituteur des enfants aveugles. C'est le commencement de la gloire. Il meurt en 1822.

L'heure de la gloire et de la récompense n'est pas passée encore. Elle dure aussi longtemps que le souvenir de Valentin Haüy rendra confiance et joie à ceux qui ont perdu leurs yeux. Il faut toujours faire le bien. Tout ce qu'un homme a donné de lui, lui revient multiplié. Un homme donne de son cœur et de sa vie et il connaît déjà de son vivant la joie plus qu'humaine de multiplier son être et de s'admirer vivre en des milliers d'êtres. Il a appris aux hommes à espérer, les hommes sur sa parole espèrent, et c'est sa propre confiance qu'il peut voir autour de lui animer des milliers de cœur battants. Il peut mourir. Il meurt. Les hommes n'en continuent pas moins à espérer sur sa parole, et il connaît une sorte d'idéale vie encore dans les espérances de tous ceux à qui sa parole apprend à espérer, dans la confiance de ceux à qui elle communique sa propre foi. Ainsi, la suprême récompense de Valentin Haüy, je vais vous dire, messieurs, quelle elle est. C'est que son nom soit loué devant vous aujourd'hui, applaudi par vous, devenus aveugles pour la défense des Droits de l'Humanité qu'il a tant aimée. Sa suprême récompense, elle est en votre résurrection. Il avait fait la preuve qu'un aveugle n'a pas besoin de votre force d'âme pour vivre dignement une vie utile. Vous avez connu une effroyable aventure, et dans le premier moment, vous avez pu être désespérés. Mais bientôt, doucereusement, d'abord, puis dans l'exaltation de votre confiance ressuscitée, vous avez connu que cette aventure, effroyable comme elle était, ne pouvait être que l'aventure d'hom-

mes forts et généreux, qu'elle avait à jamais ennobli votre vie, qu'après elle, vous n'aviez plus que le droit d'espérer.

Lieutenant GUEHENNO.

---

L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE  
promet  
du travail aux soldats aveugles

---

M. Bocquet, du *Phare de France*, nous demande l'insertion de la note suivante :

Dans le but de venir en aide à ceux des combattants qui ont perdu la vue, la Cie « Thomson-Houston » a organisé dans ses usines électriques, des ateliers dans lesquels ils pourront être occupés au bobinage des moteurs, conformément à l'organisation du docteur Weeler qui, dans ses ateliers de New-Jersey, a réussi à employer avec succès un grand nombre d'Américains aveugles.

L'expérience a démontré que les aveugles sont spécialement aptes à ce travail, étant donné la sensibilité et l'adresse de leurs doigts. Un des plus grands services à rendre à un aveugle est de lui procurer du travail rémunérateur ; de le préserver ainsi du sentiment de son impuissance et de sa dépendance d'autrui.

Sans doute, serait-il désirable que beaucoup de soldats aveugles, spécialement ceux originaires des provinces, retournent chez eux pour se donner aux occupations auxquelles ils pourront se livrer sur place. Mais beaucoup parmi eux, préfèrent la liberté plus grande qui résulte du travail à l'atelier où ils profitent du contact de leurs camarades, gagnent un salaire plus élevé et par conséquent se sentent plus indépendants.

Le travail envisagé est facile à apprendre ; il est abondant et le soldat aveugle se sentira assuré de pouvoir s'y livrer aussi longtemps qu'il le voudra. Ce travail sera payé aux pièces et la rémunération sera proportionnelle à l'activité déployée ce qui, tout en intéressant l'ouvrier aveugle à un

travail assidu, lui laisse cependant une grande liberté.

La Cie « Thomson Houston » est disposée à occuper, suivant ses besoins, un certain nombre de ces soldats en choisissant parmi ceux qui seront reconnus les plus aptes à ce genre de travail. Les ateliers sont à Neuilly-sur-Marne et le travail pourra commencer incessamment. Ces ateliers sont situés sur les jolis bords de la Marne, à 12 kilomètres de Paris, sont desservis par les tramways Nogentais partant de la porte de Vincennes. Il y a même des tramways spéciaux partant de Paris pour les ouvriers de cette usine.

Dans toute la région voisine de l'usine Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Nogent-sur-Marne, le Perreux, Rosny, Brie-sur-Marne, les maisons ou logements à louer sont très nombreux. L'usine employant déjà environ 400 femmes, un débouché se présentera de ce fait aux femmes aveugles.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à volonté en noir ou en braille à Maurice Bocquet, secrétaire à la Cie Française « Thomson-Houston », élève du *Phare de France*, 14, rue Daru, à Paris, et indiquer si l'on désire la réponse en braille.

Le *Phare de France* facilitera le séjour Neuilly-Plaisance des hommes qui voudraient y faire leur apprentissage. Nous attirons l'attention des intéressés sur le fait qu'une fois leur apprentissage fait à l'usine Thomson-Houston, ils peuvent facilement se placer dans d'autres usines analogues, soit en province, soit à Paris.

Vu les événements actuels, les admissions seront provisoirement limitées à la région parisienne.

---

**Brossier à Yvetot**

---

Notre camarade MAURICE LECOURT ex-soldat au 239<sup>e</sup> d'infanterie, vient d'ouvrir à Yvetot, 8, rue du Havre, un commerce de brosserie, à l'enseigne de « Brossier Yvetotais ».